MINISTÈRE
DE LA CULTURE
Liberté
Égalité
Fraternité

Localisation

Département : Creuse

Commune : Ahun

Autres communes :

R500

Appellation : Viaduc de Busseau-sur-Creuse

Monument(s)

Appellation : Viaduc de Busseau-sur-Creuse

Protection : inscription

Arrêté : inscription le 15/01/1975

Étendue de la protection : Viaduc de Busseau-sur-Creuse : inscription par arrêté du 15 janvier 1975

Pour consulter le document officiel, merci de contacter la direction régionale des affaires culturelles.